



Compte-rendu de la réunion du mardi 18 juin 2024

Présents :

Hélène SCIPION, Christophe DEFER, Jean-François FAUCON, Charles FRERET, Christian PETITJEAN, Danielle RUFA, Serge SIMON

Membres du Bureau exécutif : Etiennette CHOQUETTE, Michel HOSTEING, Chantal CORREGE, Blandine de PANTHOU

Excusés : Jules LEGOUET, Cyrille REVEL

1 - Approbation du PV de la réunion du vendredi 26 janvier 2024

Le PV est adopté à l'unanimité.

2 - Bilan financier estimatif

A la fin mai, nous avons 13 955 € en positif moins 7500€ de charges d'amortissement.

Budget des compétitions à 48 000 € à fin mai.

Le budget développement prévu de 15 500 € s'élève à 6 000 € à fin juin. Une partie des postes de dépenses sera reportée sur les comptes de l'an prochain compte tenu de ce qui a été préparé cette année. Le budget développement pour l'an prochain sera équivalent à celui de cette année.

Au niveau trésorerie :

On a 130 000 € sur des comptes à terme bloqués sur lesquels on va payer 10 % d'impôt et sur le compte courant.

3 - Rémunération des arbitres

Etiennette propose une augmentation de 13 %. Cela fait 10 ans que les arbitres n'ont pas été augmentés. La grille tarifaire est composée de 5 catégories : A, B, C, D, E, selon le nombre de séances, de donnes et de compétitions avec ou sans écrans

Cette augmentation représentera pour le futur budget une charge supplémentaire de 4 000 € à 5 000 € pour l'année.

Après discussion, les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'augmentation des arbitres et la mise en place de la grille tarifaire.

Les comités d'Anjou et de Picardie ne paient pas d'URSSAF sur les salaires des arbitres puisqu'ils ont fait une demande auprès de cet organisme d'une franchise de cotisations en tant qu'arbitres sportifs. Etiennette a tous les documents et souhaite faire cette demande à l'URSSAF.

Après discussion, les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'envoi de la lettre à l'URSSAF en recommandé avec AR pour demander l'annulation des cotisations et leur remboursement sur 3 ans.

4 - Procédures financières

Voici les points qui changent par rapport à l'an dernier

- La licence à 39 €
- Epreuves par paire en Challenge : il n'y a plus de sélection. 12 € en finale de comité et 12 € en finale nationale
- Frais de déplacement 0,50 € du km
- Subventions adultes : 5 cours gratuits pour nouveaux licenciés : 20 € (FFB) et 20 € (Comité)
- Frais pris en charge par le Comité : l'accueil des clubs lors des compétitions 65 €/jour

Après discussion, les procédures financières sont adoptées à l'unanimité.

5 - Bilan des compétitions

La compétition <Espérance x 4> a été supprimée par manque d'inscription.

En Espérance x 2 et en D5 forte diminution du nombre d'équipes.

Christophe DEFER pense que ce sont les compétitions de Challenge qui aspirent l'Espérance.

Etiennette répond que limiter l'espérance à l'indice 29 a été une catastrophe, décision sur laquelle est revenue la FFB.

Du fait des changements d'indice (les 71 ne pourront plus jouer en performance) la commission des compétitions a décidé d'organiser une sélection au-delà de 60 paires inscrites en expert/2. Il a donc été décidé d'organiser une sélection au-delà de 60 paires inscrites. Les 44 plus bas indices joueront la sélection et la finale se jouera à 44 paires.

Faire une grande fête pour l'Interclub D2, D3, D4 et D5 pour relancer l'esprit de cette compétition.

Il faudra louer une salle pouvant contenir 60 tables soit 800 à 1 000 M2.

La finale de Comité D2, D3, D4 et D5 aura lieu le 8 et 9 mars 2025. Un pot sera organisé le samedi soir.

Aucune remarque n'est apportée sur le calendrier des compétitions. Il est donc adopté.

6 - Bilan des actions développement

Le bridge scolaire se développe dans les trois départements. Trois stages de formation d'initiateurs ont été organisés, suivis par 30 personnes, ainsi qu'un stage de monitorat.

Le club jeunesse compte 60 licenciés.

Des stages de vacances se sont déroulés à Hérouville.

Cinq clubs ont participé au tournoi des amis : Ouistreham, Valognes, Carentan, Cherbourg, Venoix.

Six jeunes scolaires vont participer à la finale Nationale se déroulant à Lyon.

Jules Legouet est champion de France cadet par équipe et participe aux européennes en Pologne au mois d'août.

Le comité de Basse Normandie enregistre une hausse de 11,4% du nombre de licenciés ainsi que l'existence de 20 e-licenciés.

Hélène Defer, déléguée jeunesse passe la main à Jacqueline Oudet.

Pas de participation à la foire de Caen en septembre 2024.

Projets pour 2024/2025 :

*Rencontre avec tous les présidents de club

*Journée prévue à Hérouville le 12 septembre pour le bridge scolaire avec mise en situation. Toute personne intéressée par le bridge scolaire est invitée à participer.

*Un séjour d'initiation bridge scolaire de 4 jours est prévu du 14 au 17 avril 2024 à Barneville Carteret. Nous essaierons de présenter ce projet à la FFB dans le cadre des appels à projet.

*Mise en place d'un stage d'arbitre de club. Christophe Defer demande qu'une formation FFB club net soit imposée aux futurs arbitres de club avant d'entériner leur diplôme. Plusieurs formations ont été réalisées gracieusement par Robert et Cyrille au cours de la saison 2023/2024.

*Participer à la journée internationale des mathématiques qui a lieu le 14 mars 2025 pour présenter le bridge aux lycéens.

7 - Questions diverses

- A partir de septembre toutes les compétitions challenges se régleront financièrement en ligne au moment de l'inscription.
- Il est possible de payer sur le site de la Fédération la licence et la cotisation du club si le club le demande auprès de la FFB.
- L'Assemblée Générale du Comité est prévue à Hérouville le jeudi 19 septembre 2024 à 10h.

La séance est levée à 19 H 15.

Prochaine réunion par zoom **le mardi 10 septembre 2024 à 19H00.**

La Secrétaire Générale
Blandine de PANTHOU

La Présidente
Etiennette CHOQUETTE